

Image not found or type unknown



Fond de garanti après agression

Par **Bentivegna**, le **30/07/2018** à **13:01**

Salut mon fils de 17 ans a été victime d'une agression sur son scooter 2 personnes l'ont agressé pour lui dérober son scooter et ce sont acharnés à 2 personnes à le frapper au visage à coup de casque résultat 20 jours d'ITT vu qu'il est apprenti des hématomes au visage et entorse cervicale et très choqué depuis et vit dans la peur et bien sûr vol de son engin 2 plaintes sont déposées sous X bien sûr pas de caméra à l'endroit de l'agression une plainte en vol en réunion et une plainte pour agression physique j'attends le remboursement de l'assurance du scooter mais on me dit qu'il existe un fond de garantie pour les victimes de ce genre d'action avec plainte sous X pouvez-vous me confirmer merci beaucoup